



# RÉUNION CE du 18 12 2018

## Programmation moteur/jour Mois de janvier

C8/C9 = 25  
C10/C11/C13 = 153  
C16 = 17  
TOTAL = 195

## PR / CKD (Tous types)

### Mois de janvier

Arbres à cames: 820  
Vilebrequins: 152  
Culasses: 110  
Bielles: 1955  
Blocs: 97

## MOTEURS EXPÉDIÉS

En novembre : 2 842  
En décembre : 2 120

**VOLUME TOTAL  
à fin décembre 2018 :**  
33 458 moteurs

## TRANSPORTS SPÉCIAUX

Octobre : 35 560 €  
TOTAL : 322 726 €

## INFORMATIONS DIRECTION

### Activité partielle :

Voir question CGT

### Point qualité :

Un audit interne IATF sera programmé du 11 au 13 mars 2019.

Une réunion aura lieu à Turin avec le client YANMAR pour mettre fin au problème lié à des défauts qualité surtout rencontrer au niveau du cordon de silicone sur les carters volant.

### Formation C13 GAZ :

Des formations seront effectuées à la MAIN LINE pour la mise en place de la production du C13 GAZ du 9 au 18 janvier 2019. 349 salariés sont concernés pour un total de 2 792 heures de formation.

### Travaux fin d'année :

Les travaux de fin d'année seront répartis sur la semaine 51 et la semaine 2 pour du préventif et du curatif dans les bâtiments A1, B1 et UOM. Aucune activité programmée pour la semaine 52.

### Indemnisation heure de chômage :

À la suite d'une circulaire de 2013, La Direction veut changer le mode de calcul de l'indemnisation du chômage partiel. Jusqu'à présent la Direction se basait sur un taux horaire de 35h pour l'indemnisation, dorénavant elle veut passer le taux horaire à 40h. Cela implique une baisse de l'indemnisation et la suppression de la prime d'équipe quand le salarié est en chômage.

La CGT a fait remarquer à la Direction que depuis des années elle se base sur un taux horaire de 35H pour certain calcul comme par exemple les heures supplémentaires. Donc si le taux horaire de 40H est pris en compte pour le chômage partiel, la CGT a demandé que ce soit dorénavant pris en compte pour tout autre calcul sur le salaire. Suite à notre remarque la direction fera une réunion fin janvier pour éclaircir la situation.

### Intéressement :

A ce jour le regular cost est atteint pour l'objectif perte, ce qui déclenche la somme de 250 euros. Pour les objectifs sécurité et qualité le seuil n'est pas atteint, mais en vue d'une amélioration, pourrait rapporter 100 Euros chacun. Le montant provisoire de la prime est à ce jour de 450 Euros.

### Info CE :

**Secours :** 450 Euros.

**Budget CE :** A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, le CE ne prend plus en charge les compléments mutuelle.

Prochaine réunion CE le jeudi 17 janvier 2019

Une force  
à vos côtés

## Chômage partiel :

*Confirmez-vous le chômage partiel prévu pendant le mois de janvier 2019 ?*

Rép. Direction : « **Oui, aucun changement n'a été apporté pour le mois de janvier.** »

## Heures supplémentaires :

*Quel est le nombre d'heures supplémentaires qui a été payé et récupéré sur le mois d'octobre et novembre 2018 ?*

Rép. Direction : « **Nous n'avons pas encore les chiffres.** »

## Intérimaires :

*Combien de salariés intérimaires sont présents sur le site ?*

Rép. Direction : « **31 intérimaires étaient présents sur le site jusqu'au 14 décembre 2018.** »

## Prestataire bus :

*Suite au changement de prestataire prévu en janvier 2019, que sera l'avenir des salariés en services actuellement ?*

Rép. Direction : « **la signature du contrat avec le nouveau prestataire ne se fera pas au mois de janvier et sera décalé sur le mois suivant pour permettre la réorganisation du personnel.** »

**Le syndicat CGT FPT vous souhaite, ainsi qu'à vos familles, un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année.**

**La CGT**